

DOCTORAT EN SCIENCES RELIGIEUSES

Campus où le programme est proposé : CSH

OBJECTIFS

Le Cycle d'études doctorales de la Faculté des sciences religieuses (FSR) prépare au grade académique de doctorat dans le cadre des cinq spécialités de la FSR : Théologie biblique et systématique, Patrimoine de l'Orient chrétien, Études islamo-chrétiennes et Phénomène religieux.

La formation se distingue par :

- Le développement de compétences et méthodes de recherche originales, aboutissant à la soutenance d'une thèse
- L'habilitation à l'enseignement universitaire et à la recherche
- Un diplôme conforme aux exigences de l'USJ, reconnu par l'État libanais
- Un souci d'interdisciplinarité dans la formation
- Un suivi personnalisé et rigoureux des étudiants
- Une affiliation à l'une des cinq unités de recherche au CRSR.

COMPÉTENCES

- Maîtriser les cadres théoriques, les fondements conceptuels et les tendances actuelles du domaine d'étude pour situer les travaux au front des connaissances actuelles
- Produire des contributions scientifiques originales, validées par les pairs, qui font progresser de manière significative le champ de recherche
- Appliquer des méthodologies de recherche avancées incluant des techniques analytiques, qualitatives, quantitatives ou mixtes pour traiter des données
- Communiquer des concepts et des résultats de manière efficace et critique auprès de publics divers, en mobilisant des stratégies pédagogiques appropriées pour soutenir l'apprentissage
- Faire preuve d'intégrité scientifique en respectant les normes professionnelles, notamment en tenant compte des impacts sociaux, culturels et éthiques de la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Exigences linguistiques et académiques

- La connaissance d'une deuxième langue, (si la recherche requiert des références en langue étrangère), ou maîtrise excellente de la langue dans laquelle sera rédigée la thèse, dans le cas d'une recherche dans un contexte restreint.
- Une note de 16/20 pour le mémoire.

Selon le profil du candidat

Candidat USJ :

- Accord préalable au cours de ses études de master, pour inscription en doctorat
- Entretien avec le directeur de l'École doctorale et le responsable pédagogique du Cycle d'études doctorales de la FSR.

Candidat hors USJ :

- Soumission d'une copie du mémoire de master à l'évaluation de deux enseignants
 - Passation d'une épreuve écrite portant sur une question tirée de la problématique du mémoire
 - Entretien avec le directeur de l'École doctorale et le responsable pédagogique du cycle doctoral de la FSR
 - En cas de master dans une discipline différente, étude du dossier afin de déterminer la recevabilité de la candidature et les prérequis éventuels à satisfaire avant l'inscription.
- 

Les candidats sont sélectionnés à la suite de l'étude du dossier fourni par l'étudiant et qui devrait inclure :

- Le baccalauréat libanais ou un titre jugé équivalent
- La licence officiellement reconnue
- Le relevé des notes de la licence
- L'équivalence de toute licence délivrée par des universités libanaises privées ou des universités non libanaises
- Le master ou un titre jugé équivalent
- Le relevé des notes du master
- L'équivalence de tout master ou titre jugé équivalent délivrés par des universités libanaises privées ou des universités non libanaises.
- Un avant-projet de thèse comportant : le titre, la définition du sujet, la problématique et les hypothèses de travail, la bibliographie sommaire, la méthodologie et les techniques de recherche, le plan provisoire de la thèse et le calendrier de travail. Pour être soumis au Conseil scientifique de la FSR pour avis, le projet de thèse doit se conformer à la méthodologie scientifique de la recherche
- Un mémoire avec une note de 16/20.

EXIGENCES DU PROGRAMME

Durée normale : 3 ans (6 semestres), extensible à une 4^e année de grâce (12 semestres maximum)

Total : 180 crédits ECTS, répartis comme suit :

- 174 crédits ECTS sont validés par la FSR selon le schéma suivant :
 - 6 crédits ECTS sont attribués à des séminaires
 - 54 crédits ECTS sont attribués à la préparation et à la soutenance du projet de thèse
 - 114 crédits ECTS sont attribués à des colloques et à des séminaires, ainsi qu'à la préparation et à la soutenance de la thèse.
- 6 crédits ECTS attribués à différentes activités transversales sont validés par l'EDSHS. La procédure suivie est comme suit : une fois que le candidat a reçu l'accord administratif de déposer son dossier, il devra choisir une thématique du projet de recherche qui correspond à l'un des cinq axes de recherche de la FSR:

Étape 1 - Approbation du projet (avant le catholiques et Arméniens catholiques) (1^{er} semestre)

Le candidat soumet son avant-projet de recherche — dans l'un des quatre champs fondamentaux de la FSR — au Comité scientifique. Ce dernier peut exiger une année préparatoire pour compléter les prérequis méthodologiques et disciplinaires.

Étape 2 - Inscription en cycle doctoral (1^{er}–2^e semestre)

Après approbation du Comité scientifique et accord d'un directeur de thèse, le candidat s'inscrit dans des séminaires et ateliers de méthodologie propres à son champ de recherche (dont 6 crédits obligatoires).

Étape 3 - Soutenance du projet de thèse (fin du 2^e semestre)

Le candidat soutient son projet devant deux rapporteurs et son directeur de thèse. La note minimale requise est 15/20. En cas d'échec, un semestre supplémentaire unique est accordé pour corriger et soutenir à nouveau.

Étape 4 — Poursuite du doctorat (à partir du 3^e semestre)

Le doctorant participe aux journées doctorales (3 crédits) et aux séminaires ou conférences de l'EDSHS (3 crédits), tout en préparant et rédigeant sa thèse jusqu'à la soutenance finale.